

3. L'exploitation forestière

LA CONJONCTURE

Le développement socio-économique d'une colonie est généralement intimement lié au pillage de ses ressources par les pays colonialistes.

Sous le régime français le Québec n'assurait sa croissance qu'en vendant ses fourrures et son blé sur le marché français principalement. L'épuisement de ces deux ressources et la guerre de conquête qui nous attribua un nouveau maître, la Grande-Bretagne, provoqua l'exploitation d'une autre ressource: LE BOIS.

C'est une conjoncture internationale favorable en ce début du dix-neuvième siècle qui permit l'essor du commerce colonial du bois. L'Angleterre, grande consommatrice de bois pour ses chantiers navaux, se voit démunie de cette ressource par suite du Blocus napoléonien qui la prive des bois de la Baltique. En désespoir de cause les coûts de transport étant plus élevés pour le bois en provenance des colonies canadiennes, la Grande-Bretagne se retourne vers ses colonies pour leur réclamer ce bois dont elle a tant besoin.

L'abolition, en 1809, des droits d'entrée sur les bois coloniaux, se veut une mesure d'incitation au développement par la bourgeoisie anglo-saxonne du commerce colonial du bois. Les effets de cette mesure ne tarderont pas à se manifester, puisqu'en 1812, le volume des exportations de bois canadiens en Grande-Bretagne double celui des bois de la Baltique.

Cette croissance, que l'essor industriel britannique va accentuer, se poursuivra jusqu'en 1860, date de l'intégration du commerce du bois canadien aux intérêts et au marché américain.

LA MAIN-MISE DU CAPITAL ANGLO-SAXON SUR LE COMMERCE REGIONAL

Pour comprendre comment la bourgeoisie anglo-saxonne s'organise pour contrôler le commerce colonial du bois, nous étudierons l'ascension de l'un de leurs représentants au Québec, William Price.

Price agira d'abord comme gérant au Québec pour le compte d'une compagnie d'import-export, de 1810 à 1820. Il en acquerrera une expérience importante comme marchand tout en apprenant les diverses techniques du commerce du bois.

Ce court stage lui apprend qu'il ne pourra réussir dans cette branche du commerce colonial qu'en s'associant avec des représentants de la haute finance britannique. En 1820 donc, quatre partenaires, deux banquiers et deux commerçants, vont s'associer pour former trois compagnies, chacun possédant "le quart des actions et des bénéfices dans chacun de ces établissements"¹. Les deux banquiers sont James Dowie et Nathaniel Gould de la compagnie londonienne Parker & Yeoman qui fournissent l'avance de capital et les contrats gouvernementaux ou de particuliers. Quant à nos deux commerçants, ce sont Peter MC Cutcheon, dit Mc Gill, qui pratique l'import-export dans le Haut-Canada, et William Price, de la compagnie du même nom, qui ne possède comme tout capital qu'une scierie.



Scierie en hiver. [Madame Léo St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection de Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Un chantier. [Alphonse Richard, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Un camp de bucheron. [Philippe Dallaire, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

Ces trois compagnies conservent toutefois une certaine indépendance "car chaque compagnie agit séparément, en son nom propre et comme simple correspondant, le plus souvent comme cosignataire, dans ses relations avec les deux autres."²

Dans la pratique William Price se finance en tirant des traites sur Gould et Dowie "pour environ la moitié de la valeur des bois (avance aux entrepreneurs et préparation). Une nouvelle somme est tirée au début de l'été pour le règlement final des achats et les frais de chargement. Gould et Dowie affrètent les navires, paient le fret, l'assurance, les droits d'entrée en Angleterre et toutes les dépenses au port d'arrivée avec les frais de consignation. Ce n'est qu'après la vente, dans le cours de l'hiver suivant, que les avances et déboursés sont rajustés."³

Voici des exemples de contrats réalisés par les agents de Price qui illustrent et font suite aux propos de Louise Dechêne: 29 octobre 1838'. Marché entre Calixte St-Laurent, cultivateur de Saint-Germain et Franklin John Gardner, agent de William Price, qui s'oblige (on parle ici de cultivateur) à lever d'ici le 20 mars 1839, le long de la rivière Rimouski, la quantité de 700 billots de pin blanc et rouge, bois marchand de 12 pieds et 8 pouces de long sur pas moins de 13 pouces aux petits bouts des billots. Marché fait pour la somme de 4 shillings et 8 pences courant pour chaque 19 pouces de bois marchand toisés aux petits bouts des billots.⁴

Les cultivateurs, qui, règle générale, reçoivent une avance hypothèquent certaines terres comme garantie du respect du contrat. Il arrive de même qu'ils engagent des journaliers pour la coupe du bois. Pratique que confirme ce contrat datant du 31 octobre 1838: Louis Ouellet, journalier de Saint-Germain de Rimouski, s'engage à couper pour Georges Fraser, cultivateur de Rimouski, 500 billots marchands de bois de pin blanc et rouge de



Le colleur. [Armand Perreault, Amqui]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

12 pieds 8 pouces de long et de 13 pouces de petits bouts, autour du lac Malpaise.⁵ Ce cultivateur était lié par contrat avec un agent de William Price.

Les agents de Price passent aussi contrat avec des entrepreneurs de la région de même qu'avec des propriétaires de moulins à scie. Ce sera le cas avec Marc Morisset et James Cameron, agent de Price: "Marc Morisset s'engage de faire et scier à son moulin situé à Rimouski la quantité de 1200 madriers et plus s'il le peut de 12 pieds de long sur 9 pouces de large et 3 pouces d'épaisseur. Ceci pour la somme de 6 louis pour chaque 100 madriers, pour 1200 la somme de 72 livres courant."⁶

D'autres intermédiaires sont engagés par Price et ses agents pour descendre les madriers du moulin jusqu'au quai d'embarquement, transport qui s'effectue dans des cages ou à bord de chalands. Les navires de Gould & Dowie, et ceux de Price par la suite, viennent chercher la cargaison.

On comprendra aisément pourquoi les marchands de bois ont besoin de beaucoup de capital avancé par leurs banquiers pour financer la coupe, le sciage et le transport local du bois. Cet argent ainsi immobilisé n'est récupéré que l'année suivante.

De 1820 à 1830, William Price se comportait comme un simple marchand de bois. Mais cette époque est maintenant révolue; Price, tout comme d'autres barons du bois, décide de s'appropriier le sol, donc de la matière première, et des équipements.

L'APPROPRIATION DES RESSOURCES

L'appropriation du territoire bas-laurentien par la bourgeoisie anglo-saxonne fait suite à la guerre de la Conquête de 1763. Dans les décennies

suivantes nombre de seigneuries délaissées par leurs anciens propriétaires passeront aux mains d'anglo-saxons: Fraser à Rivière-du-Loup, Campbell à Bic et McNider à Métis en constituent des exemples. Ces seigneurs avaient établi le contact avec des commerçants de bois, favorisant ainsi leur venue dans la région.

Ainsi en 1825, Archibald Campbell louera sa seigneurie du Bic à William Price pour une période de 27 années, avec droits de coupe, de constructions de moulins à scie et d'expédition de bois. Un an plus tard c'est le seigneur et ami personnel de Price, McNider, qui loue à ce dernier une partie de sa seigneurie Peiras. Price achètera par la suite la seigneurie de Métis (1850) et celle du Lac Métis en 1876. McNider souhaite exploiter son domaine forestier de concert avec Price et désire faire de Métis un poste maritime considérable. Si le premier voeu se matérialisa rapidement, Price possédant dans les années trente scieries sur la rivière Métis, le deuxième avorta faute d'investissements.

Les "Barons du Bois" préfèrent toutefois acheter ou louer des concessions forestières, limitées à bois de la couronne, ne payant ainsi qu'un faible droit de coupe de même qu'une rente foncière. En pratique ils n'hésitent pas à contourner la loi, comme le souligne Louise Dechêne: "Lorsque Price s'intéresse à une forêt, il y envoie d'abord des éclaireurs qui repèrent les pinèdes, font bûcher une clairière et posent un écriteau à son nom, ce qui lui donne un droit de préemption. Il s'agit alors de ne rien ébruiter avant d'être prêt à faire chantier, car si les concurrents ne sont pas alertés, il est inutile de prendre un permis de coupe. Ceux-ci s'intéressent-ils au même territoire, Price paie alors les droits de coupe pour la quantité minimum exigée par la loi" ⁷

Seule la recherche du profit dicte la conduite de nos marchands de bois, et pour y parvenir tous les moyens sont bons. Certains lecteurs pourraient supposer que ces "Barons" paient cher leurs droits de coupe. Détrompez-vous; en 1871 les droits de coupe ne coûtaient que la dérisoire somme de huit (8) dollars en moyenne du mille carré au Québec, comparativement à cent-size (116) dollars en Ontario. Le gouvernement québécois, lié aux intérêts de la haute finance anglo-saxonne, évite de les indisposer. . .

En peu de temps les "Lumber Lord" vont se "payer" de véritables empires: La Compagnie Price Brothers possédait en 1872, 815 milles carrés de concessions forestières dans le Bas Saint-Laurent. Cette année-là, les compagnies forestières possédaient 1,279 milles carrés de concessions dans le district de Rimouski, et 2,126 milles carrés en Gaspésie. ⁸

La décennie suivante voit l'arrivée des compagnies américaines qui s'implantent dans la vallée



Le godendard. [Alphonse Richard, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Charroiyage du billots. [Madame Léo St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Bassin chauffé pour sciage en hiver. [Anthime Bérubé, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

de la Matapédia: La King Brothers (1881), la Martin & Lebel (1883), la Shelle Mc Pherson (1890), la John Fenderson co. (1896), la St.Lawrence Lumber (1902) et la Dominion Lumber en 1904.

L'APPROPRIATION DES EQUIPEMENTS

Parallèlement à cet affermage de notre territoire, les "Barons du Bois" font main basse sur les équipements reliés à l'exploitation forestière: Outillages, bâtiments et moulins à scie. Ces équipements appartenaient jusque là à la classe marchande locale.

Le mode d'appropriation est classique; on investit dans les équipements des marchands de la région avec qui on commerce, on leur avance des fonds pour qu'ils puissent mener à terme la coupe et le sciage du bois, et on attend patiemment qu'ils soient à tel point endettés qu'ils ne puissent rencontrer leurs paiements. Comme garantie pour les avances de fond qu'ils reçoivent, les marchands locaux vont hypothéquer leurs équipements et certaines terres. Ainsi un contrat passé entre William Price et Michel Larrivée stipule que ce dernier s'engage à couper un nombre suffisant de billots de pin jaune de première qualité, près de la rivière du Sud-Ouest, pour scier à son moulin 50,000 madriers; ce "à ses propres frais, labeurs et dépenses". Le même jour les deux hommes passent contrat pour la coupe, le sciage et le transport de madriers de pin jaune situé dans les cantons de Matane et McNider, le long de la rivière Tartigou. Larrivée déclare avoir reçu 3,000 livres d'avance de Price. En contrepartie Michel Larrivée hypothèque pour plus de 1,200 acres de terre qu'il possède dans les cantons Matane et McNider et hypothèque de même son moulin à scie. Trois ans plus tard Larrivée doit 6,000 livres à Price. Trop endetté, Larrivée doit vendre à Price un moulin à scie qu'il possède sur la rivière du Sud-Ouest. . . Price s'engage à rembourser une dette de 300 livres contractée par Larrivée auprès de la famille Drapeau.

Cette passe, William Price l'avait déjà réussie puisqu'en 1830 il avait acheté de Michel Larrivée ses scieries de Métis et de Rimouski.

Louise Dechêne souligne que. . ." lorsque William Price achète une scierie, son propriétaire est généralement endetté envers lui et, dans ce cas le prix de vente ne correspond pas à la valeur de l'établissement." ⁹

D'autres compagnies forestières imitent le geste de Price. En 1843, Charles Campbell, marchand de bois de la région, trop endetté envers la compagnie Filstone-Lemesurier, leur accorde le droit d'occuper jusqu'au 30 avril 1882 la grande rivière Matane avec les moulins à scie, écluses et



L'office. [Adrien St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

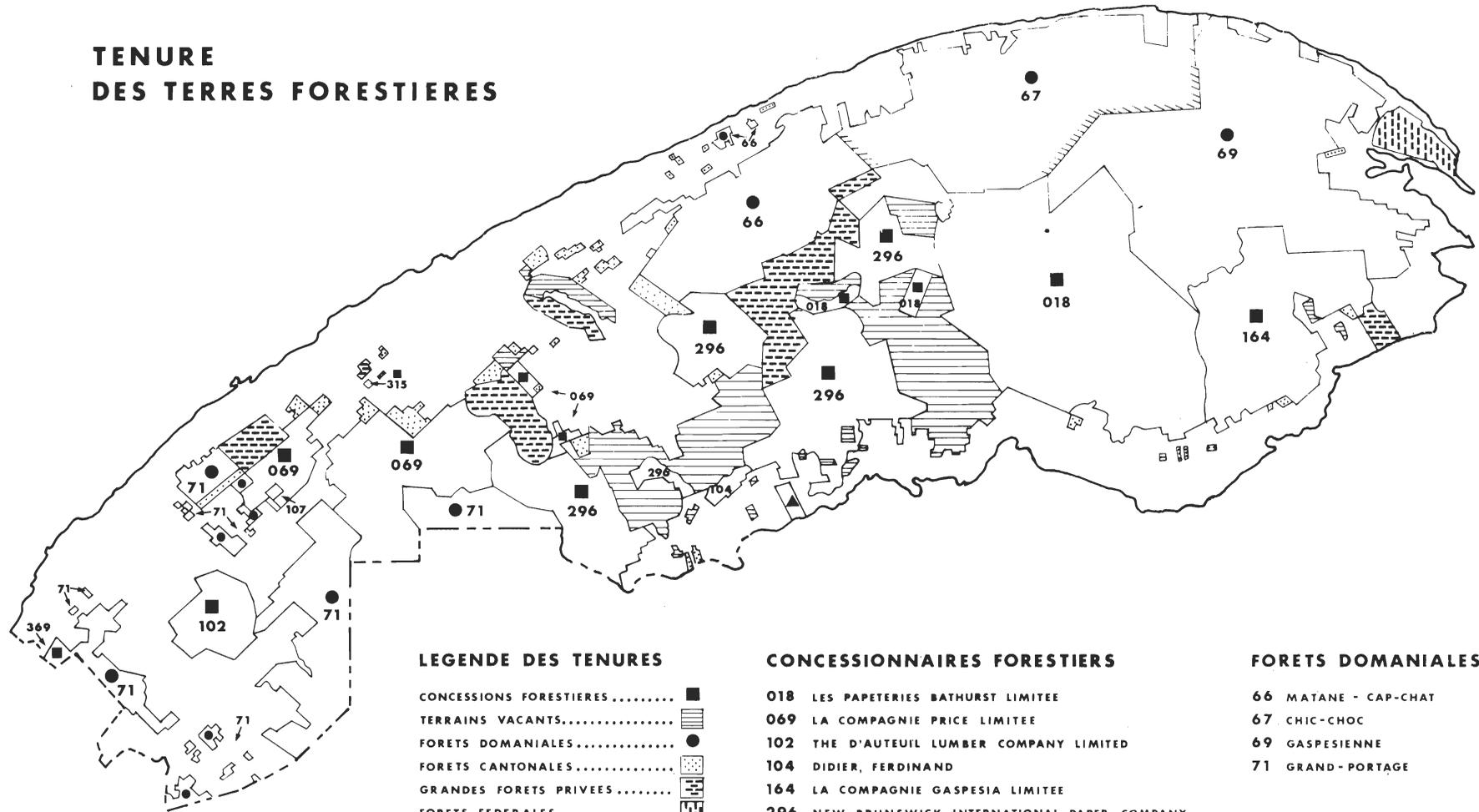


La batch. [Joseph Laliberté, cssp, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



La cookerie. [Adrien St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

TENURE DES TERRES FORESTIERES



LEGENDE DES TENURES

- CONCESSIONS FORESTIERES..... ■
- TERRAINS VACANTS..... ▨
- FORETS DOMANIALES..... ●
- FORETS CANTONALES..... ▩
- GRANDES FORETS PRIVEES..... ▧
- FORETS FEDERALES..... ▤
- RESERVES INDIENNES..... ▲
- ZONES URBAINES ET AGRICOLES... □
- (comprenant les petites forêts privées)
- LIMITE DE TENURE... - - - - -

CONCESSIONNAIRES FORESTIERS

- 018 LES PAPETERIES BATHURST LIMITEE
- 069 LA COMPAGNIE PRICE LIMITEE
- 102 THE D'AUTEUIL LUMBER COMPANY LIMITED
- 104 DIDIER, FERDINAND
- 164 LA COMPAGNIE GASPESIA LIMITEE
- 296 NEW-BRUNSWICK INTERNATIONAL PAPER COMPANY
- 315 PINEAU JR, ALPHONSE
- 369 SOUCY INC., F. F.

FORETS DOMANIALES

- 66 MATANE - CAP-CHAT
- 67 CHIC-CHOC
- 69 GASPESIENNE
- 71 GRAND-PORTAGE

0 20 40 60 milles

Source: Ministère des Terres et Forêts du Québec



Le forgeron au chantier. [Joseph Lepage, Lac-au-Saumon]. Tiré du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

autres équipements. Un an plus tard c'est un certain Simon Chalifour, marchand de Sainte-Luce, qui cède ses droits sur un moulin à scie (avec terres, magasins, bâtiments et bateaux inclus), à cette même compagnie Filstone-Lemesurier.

En vingt ans, de 1830 à 1850, les "Lumbers Lords" s'approprient les principales scieries de la région. Pour un, William Price possédait des scieries à Rimouski et Métis (1830), à Grand Métis (1836), à Trois-Pistoles et l'Isle Verte (1841 à 1843), à Matane (1845), à Bic (en 1845 et 1849), et une dernière à Cap-Chat en 1850. La majorité de ces scieries ont été achetées par Price. Évincée du commerce colonial du bois, l'entreprise locale se cantonne désormais à l'intérieur des limites régionales.

Abandonnée par un pouvoir politique à la solde de la haute finance anglo-saxonne, non intégrée à un circuit économique axé sur le commerce colonial et exigeant un investissement important, la classe marchande canadienne-française ne peut endiguer les assauts de ces "Barons du Bois" qui veulent tout et le plus tôt possible.

L'APPROPRIATION DE LA MATIÈRE PREMIÈRE: COUPE ET EXPORTATION DES RESSOURCES FORESTIÈRES

On dénombreait durant la première moitié du 19^e siècle trois catégories de bois d'exportation. Venait au premier rang le bois équarri, longtemps le plus important en termes de volume et de valeur; Le pin blanc et le pin rouge sont les bois les plus utilisés dans cette catégorie; on en tirait de 2 à 3 pièces de 20 pieds et plus de longueur, de 60 à 80 pieds cubes.¹⁰ La région de l'Est du Québec abritait plusieurs pinèdes: le pin blanc disséminé sur le territoire, et le pin rouge que l'on retrouvait en abondance le long des rivières Saint-Maurice, Saguenay et Rimouski. En 1838, les billes standard de pin blanc ou rouge coupés dans la région ont un diamètre minimum de 13 pouces

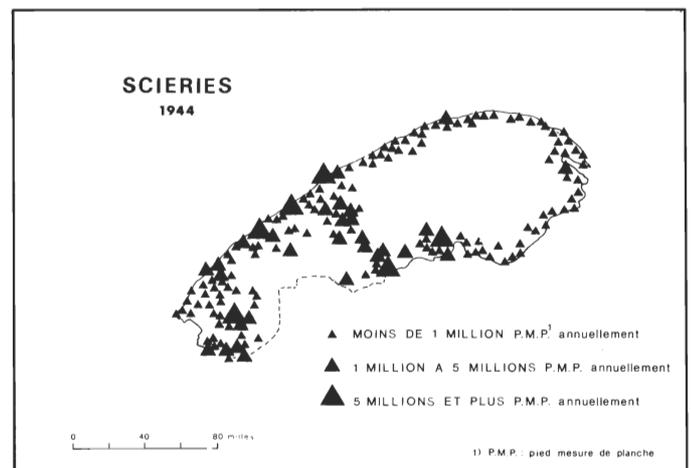
sous l'écorce et aux petits bouts. D'autres essences sont aussi équarries: le merisier, le frêne, l'érable et l'orme pour la construction navale surtout; du noyer blanc qui sert à la fabrication de grands leviers pour la manoeuvre de pièces d'artillerie, et du frêne que l'on transforme en avirons. Avec le cèdre et le mélèze on fera des dormants (traverses de chemin de fer).

Les douves et cercles constituent l'essentiel de la deuxième catégorie: ". . . on les fabrique à partir de merrains, pièces de chêne de 6 pouces d'épaisseur laissés après l'équarrissage ou taillés dans des arbres imparfaits."¹¹ Les merrains ou planches sont utilisés dans la tonnellerie. On fait aussi des bardeaux, de cèdre ou de pruche, et des lattes de pin rouge ou d'épinette qui servent au secteur de la construction.

En dernier lieu, l'on retrouve le bois de construction qui concurrencera et devancera, au fil des années, le bois équarri. Il s'agit essentiellement d'une pièce de madrier ou "deal" obtenu à partir de billes de pin blanc ou rouge. Avec l'épuisement progressif des pins, l'épinette les remplacera. Un bon pin blanc de 22 pouces de diamètre, il y en avait beaucoup dans la région, fournit 24 madriers de 12 pieds de long par 11 pouces de large et 2½ pouces d'épaisseur. Un diamètre médiocre ne fournissait que 6 madriers. Les billes de pin rouge abattus dans la région en 1829 ont un diamètre moyen sous l'écorce de 16 à 20 pouces, les petits bouts de 13 pouces. Il en va de même pour l'épinette.

L'exploitation du bois de pulpe avec ses moulins de pâte et papier, date de la deuxième moitié du 19^e siècle. Pratiquement toutes les essences sont fauchées. Dans le Bas Saint-Laurent ce n'est que dans les années soixante-dix et quatre-vingt que ce type d'exploitation s'implante. Le premier moulin de pâte et papier, situé à Rivière-du-Loup, date de 1881.

Dans cette dernière partie nous tenterons de quantifier l'exportation de nos produits forestiers.





Messe dans les chantiers. [Joseph Laliberté, cssp, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



L'eau courante dans les chantiers. [Joseph Laliberté, cssp, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Le godendard ou gadendard. [Bertrand St-Laurent, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

Compte tenu d'un manque partiel de données statistiques et du caractère irrégulier de celles-ci il nous faudra analyser qu'une seule des catégories de bois d'exportation, celle du bois de construction.

Nous nous limiterons à l'étude de la période 1825-1860, laquelle marque l'implantation d'une exploitation forestière à l'échelle capitaliste et qui donnera lieu à l'extermination de certaines essences comme le pin.

Dès 1820, William Price exportait du bois équarri et des madriers originant des forêts et des scieries du Bas du Fleuve, énoncé que confirme Louise Dechêne. Des barges et des goëlettes envoyaient les chargements au port du Québec, duquel ils étaient expédiés principalement en Angleterre. Il nous est impossible d'en déterminer le volume annuel mais il est certain que le boom du commerce du bois n'a pas encore eu lieu.

Cependant, dès 1825-26, le commerce prend son essor, passant de 42 chargements de navires à 75 chargements annuellement et ce, dès 1828.

William Price, pour un, charge annuellement une bonne dizaine de navires dans les années subséquentes pour le seul axe Rimouski-Métis. Sachant que chaque navire, jaugeant de 350 à 400 tonneaux, peut contenir 3,000 madriers (12'X"X2'1/2") par 100 tonneaux nous obtenons une production annuelle de 120,000 madriers de pins blanc et rouge chargés au quais de Rimouski et de Métis. Notons que ces données s'avèrent incomplètes puisqu'elles n'incluent pas la production à l'exportation des autres marchands de bois de la région. En outre, les exportations de bois équarris, et de douves, qui représentent de 10 à 50% du total des exportations de bois, ne sont pas comptabilisées ici.

En 1842, William Price déclarait effectuer 50 chargements de navires dans le Bas du Fleuve, soit une cargaison de 500,000 madriers. Sachant que la valeur totale de la production de madriers pour la région comprise entre Trois-Pistoles et Métis représente 55% de la valeur totale de la production de tout le Bas du Fleuve, nous pouvons évaluer la production de notre région à 275,000 madriers en 1842 (il s'agit toujours ici des stocks de bois de Price).

Price expédie un demi-million de madriers, en 1844, et 700,000 l'année suivante. La part de notre région atteint les 300,000 madriers par année durant cette période. Malgré une chute des prix pour les trois années suivantes, Price fait scier autant de billots que les années précédentes, mais il n'en expédiera que la moitié laissant le reste dans ses établissements. Nous avons des données pour l'exportation de madriers de la région en 1848.

**Etat de la douane établie à Rimouski
Nombre de navires et exportation de pièces
de madriers Bas St-Laurent 1848**

Endroits de charge	Navires	Pièces de madriers
Rivière-Blanche	7	50,589
Matane	5	52,200
Tartigou	3	36,391
Mitis	2	22,894
Bic	4	48,944
Rimouski	2	28,669
Trois-Pistoles	6	64,897
Isle-Verte	4	41,412
Rivière-du-Loup	2	25,258
Sault-au-Cochon	5	45,191
TOTAL	40	415,395

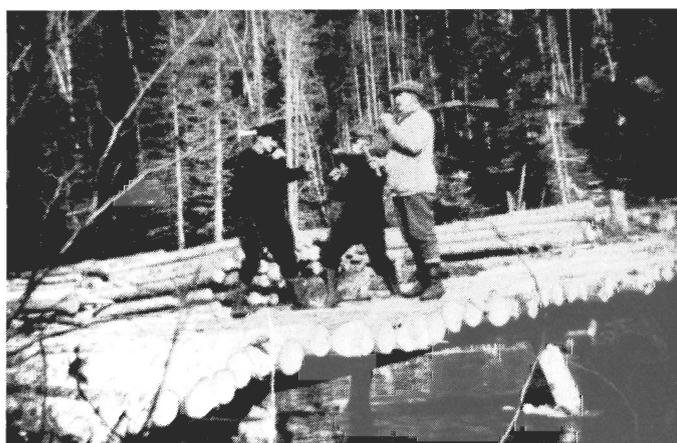
Sources: AJAL PC - 1849

Les marchands de bois auront donc expédiés plus de 400,000 madriers malgré cette mauvaise conjoncture. Quatre cents mille madriers mis bout à bout couvrent une superficie de 950 milles de long par 11 pouces de large et 2,5 pouces d'épaisseur. . .

Selon Louise Dechêne, "1849 marque la renaissance du commerce du bois canadien. La production du Price atteint 1,248,000 madriers et restera à ce niveau pendant les années qui suivent."¹² de cette production provient de la rive sud, soit un volume de 400,000 madriers chargés par les navires de Price en majeure partie dans le Bas Saint-Laurent.

Les données, même partielles, recueillies dans les AJLBC pour la décennie cinquante confirment cette stabilité de la production par rapport à l'année 1849. Ainsi, pour la seule année 1854 les ports de Rimouski et de l'Isle-Verte chargeaient respectivement 335,000 et 239,000 pièces de madriers. Les années suivantes respectent cette production.

En extrapolant à partir des données que nous avons, il nous est possible d'évaluer le volume minimum de l'exportation de madriers du Bas Saint-Laurent durant la période 1828-1860.



Pont sur chevalet. [Philippe Dallaire, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Charroyage du bois avec auto-neige. [Joseph Laliberté, cssp, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

**Exportation de madriers
Extrapolation, volume probable de madriers
exportés, Bas Saint-Laurent, 1828-1860**

Années	Cargaison Annuelle	Volume Minimum	Cargaison Annuelle	Volume Probable
1828 à 34	125,000	875,000	200,000	1,400,000
1835 à 41	200,000	1,400,000	300,000	2,100,000
1842 à 43	275,000	500,000	400,000	800,000
1844,47	300,000	1,200,000	400,000	1,600,000
1848	415,000	415,000	500,000	500,000
1849	400,000	400,000	600,000	600,000
1850 à 60	400,000	4,400,000	600,000	6,600,000
TOTAL		9,190,000		13,600,000

Sources: Les données pour la période nous révèlent qu'il s'est exporté neuf (9) millions de pièces de madrier dans la région du Bas-Saint-Laurent. Ce chiffre est un minimum qui pourrait facilement être à 13 millions de madriers.

Au tournant du dix-neuvième siècle la Grande-Bretagne se cherche du bois. Déjà propriétaire de la colonie du Québec qui possède d'immenses réserves forestières, elle n'aura qu'à y envoyer ses agents pour supplanter la bourgeoisie commerçante locale: accaparement du sol et des équipements, exploitation sauvage et systématique des essences forestières, fruits des profits retirés de la vente de celles-ci, voilà le sort que réservaient au Bas Saint-Laurent les représentants du capital anglo-saxon en ce début de siècle.



Une photo de groupe. Joseph Laliberté, cssp, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.

A la sciote. [Alphonse Richard, Lac-au-Saumon]. Tirée du diaporama "Histoire de la vallée de la Matapédia par la photographie ancienne". Collection Normand Poirier, Lac-au-Saumon.



Notes

1- Historique du peuplement

1. Recensement Canada, 1870-71 vol. 4.
2. Ibid.
3. Hamelin et Roby, Histoire du Québec 1850-1900. pages 237-238.
4. "Une étude socio-historique de la présence jersiaise sur la côte de Gaspé" in **Revue d'Histoire et de traditions populaires de la Gaspésie**. no. 62-63, juillet-sept. 1978. p. 67-68.
5. Extraits de témoignages oraux d'anciens travailleurs forestiers.
6. Dechêne Louise. **Les entreprises de William Price 1810-1850**. page 38-39.
7. Rapport d'enquête. **Pêche au saumon sur la rive sud du district de Gaspé**. AJALBC app. LL 1843.
8. Voir texte suivant.
9. "Une étude socio-historique. . . opus cité.

2- L'exploitation agricole

1. Raoul Blanchard, **L'Est du Canada Français**. Tome I, p. 155.
2. Voir tableau suivant.
3. Le District de Rimouski comprenait à l'époque la région s'étendant de Saint-Simon à Matane, de même que la vallée de la Matapédia.
4. Hamelin, Jean et Roby, Yves. **Histoire économique du Québec, 1851-1896**.
5. Voir annexe Rapport Taché.
6. Hamelin et Roby, opus cité.
7. Raoul Blanchard, opus cité, pp. 152-153.
8. Ibid, p. 153.
9. Hamelin et Roby, opus cité.
10. Firmin Létourneau, **Histoire de l'agriculture**.
11. Ibid.

3- L'exploitation forestière

1. Louise Dechêne, "Les Entreprises de William Price", dans **Recherches Sociographiques**.
2. Ibid, p. 20.
3. Ibid, p. 21.
4. J.A. Gauvreau, **Actes notariés**, no. 3308.
5. Ibid, no. 3313.
6. Ibid, no. 1180.
7. Louise Dechêne, opus cité. p. 37.
8. Hamelin, Jean et Roby, Yves. **Histoire Economique et Sociale du Québec 1851-1896**, p. 398.
9. Louise Dechêne, opus cité, p. 35.
10. Ibid, p. 24.
11. Ibid, p. 39.
12. Ibid, p. 43.
13. Ibid, p. 48.

4- En annexe... le Rapport Taché

1. Tiré de **Appendice of the Journals of the Legislative Assembly of the Province of Canada**, 1850. (1842-1859: 17 volumes).